

**PROCES-VERBAL N°1  
DE LA COMMISSION CENTRALE FINANCIERE  
27 NOVEMBRE 2006 A 9H00**

**Présents :**

Messieurs        Robert FLANDIN, Président  
                     René CORNIC, Secrétaire  
                     Alain BUHLER, Membre  
                     Jacques HUBY, Membre

**Excusé :**

Monsieur        François AIMON, Membre

**I) Remboursements des frais des arbitres**

Des comparaisons de barème avec d'autres Fédérations ont été ébauchées, limitées aux informations disponibles sur Internet.

René CORNIC est chargé d'approfondir ces comparaisons, en y incluant également les indemnités d'arbitrage.

Les travaux effectués en 2005 par François AIMON sur les frais remboursés en 2004/2005 demeurent la base pour estimer l'impact de toute modification envisagée.

La CCF reprend le principe d'une amélioration du tarif exprimé par le tableau kilométrique actuel. Le taux de cette augmentation demeure à estimer.

Des propositions seront faites afin de ne pas créer de surcharge financière insupportable.

.../...

## II) Réforme un tarif des licences, de l'affiliation et des engagements

### 2.1. Affiliation

Selon un sondage de 2005 sur quelques ligues, il y a sensiblement :

Niveau de jeu	Nombre de clubs
départemental	700
régional	450
national	250

Le tarif est de 105.05€ pour tout club quel que soit son niveau de pratique. Une simulation est à faire pour apprécier le montant de la ristourne en fonction du niveau pratique, mais la décision est avant tout politique.

### 2.2. Engagements

Les tarifs des engagements de national pourraient être modifiés en fonction du niveau pratique de l'équipe.

Le tarif d'engagement d'équipes en championnat de jeunes est de 31€ pour 800 équipes soit une recette de 25000€ environ.

Ces championnats souffrent d'un trop grand nombre de forfaits.

### 2.3. Licences

Le tarif vient d'être restructuré.

Il est important de vérifier que la recette de la Fédération n'en souffre pas.

En particulier, on peut se demander si les procédures sont suffisantes pour vérifier que tout joueur ou dirigeant plateau est licencié pour la pratique du volley et pas seulement pour le tronc commun de la licence.

La CCF recommande d'attendre avant d'envisager d'autres modifications.

## III) Questions diverses

La CCF pourrait s'investir dans le suivi financier des organisations et l'audit financier des clubs se dirigeant vers le niveau national.

Prochaine réunion : lundi 15 janvier 2007, pour arrêter les propositions de la CCF sur les sujets 1 et 2 ci-dessus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h30.

Le Président  
Robert FLANDIN

Le Secrétaire,  
René CORNIC

Date de rédaction : 04/12/2006

Date d'approbation : Adopté par le CDF des 27-28/04/2007

Date de diffusion : 12/03/2006

Auteur : Robert FLANDIN